

AFFAIRE N° 29/2.- Rattachement au budget supplémentaire de 1971, par autorisation spéciale : 1) de l'emprunt de 52 350 000 Frs pour travaux de voirie - 2) de la subvention de la Jeunesse et Sports pour le terrain de la Redoute.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de rattacher au budget supplémentaire de 1971 l'emprunt de 52 350 000 Frs, consenti à la Commune par la Caisse des dépôts et Consignations (contrat du 16 novembre 1971 n° 07 067 140) pour travaux de voirie, savoir :

au chapitre 901

- en dépenses à l'article 2 313-19 - travaux de voirie.....52 350 000.-
- en recettes à l'article 1 661-11 - emprunt pour travaux
de voirie.....52 350 000.-

ainsi que la subvention de la Jeunesse et Sports pour le terrain de la Redoute, savoir :

au chapitre 903

- en recettes à l'article 10 312-15..... 1 516 800.-
(en remboursement dépenses effectuées, voir dépenses budget supplémentaire, article 2 302-21).

b) Virements de crédits.

Je vous demande de m'autoriser les virements de crédits ci-après au budget de 1971 :

au chapitre 902 de l'article 2 302-02 : divers travaux de
canalisations..... 30 000.-
pour l'article 231 319 : extension réseau eau
Chemin Lorry.Les.Hauts.. 30 000.-

au chapitre 925 de l'article 1 661 : règlement des dettes
communales Caisse Dépôts et Consignations..... 21 000.-
pour l'article 27 : Consignations bouteilles gaz.... 21 000.-

du chapitre 901 - article 212.76 - Installation téléphonique....400 000.-
pour le chapitre 901 - arti.131 - Commission d'intervention....400 000.-

Mesdames et Messieurs, je mets ces questions aux voix.

lu
M. Louis de la Perrière 1972
Tom de Ruffet
Secrétaire Général
p. i.
S. Basset

ont copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
R. Basset